

Octobre 2015

Enfouissement de réseaux

- Suite à la demande personnelle du renforcement de réseau aérien venant d'un riverain résidant rue de la Motte, le conseil municipal décide, si les travaux se font, de réaliser l'enfouissement à cet endroit à partir du bâtiment communal jusqu'à la sortie du village en direction de Mont-St-Léger. Quatre lampadaires seraient installés dans ce cas. Coût pour la commune : 20 000 € environ pour un montant total de travaux estimés à 50 000 € par le SIED.
- La commune n'exerce pas son droit de préemption sur la vente de l'actuel bureau de tabac appartenant à Christiane Vienney.
- Installations sportives : Le conseil communautaire souhaite le transfert de la compétence afin de pouvoir créer un terrain de football synthétique à Dampierre-sur-Salon. Décision qui doit être votée ensuite par chaque commune adhérente. Après en avoir délibéré, le conseil municipal est favorable à ce transfert. Il demande cependant qu'un schéma prospectif des installations sportives d'intérêt communautaire soit établi et ne se limite pas au seul terrain synthétique.
- Fleurissement : La commune a obtenu la deuxième fleur. Le conseil municipal remercie les habitants pour leur implication et félicite Mme Françoise Mennetrier, classée deuxième dans sa catégorie.
- La cérémonie commémorative du 11 novembre aura lieu à 11 h 30.
- Noël : Comme les années précédentes, un sapin est offert à tous les particuliers qui s'engagent à le décorer à même le trottoir ou à l'entrée de la propriété, visible depuis la rue.
- Les portes du cimetière seront rénovées.